

Réunion du Comité Directeur 25 janvier 2022

Présents : PERSIGANT Jimmy, SIMON Patrick, PRAT Cathy, MAROLEAU Vanessa, DANTEC Christine, GRELLETY Yohan, VIGOUROUX Corine, Béatrice JACAUD, Nadia GARDELLE

Le Président, Jimmy PERSIGANT, ouvre la séance et présente ses meilleurs vœux.

Préparation de l'AG du département du 4 février 2022 à ROCHEFORT.

Présentation des différents comptes-rendus :

- Lecture et approbation par le Comité Directeur du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'année dernière à JONZAC.
- Natation course : L'année sportive qui se déroulait du 1^{er} septembre au 31 août passe en année civile.
- Maîtres : les N1 et les N2 se déroulent sur le même week-end à Angers.
Le nombre de Nageurs Maîtres dans le département est d'environ 70 (Saintes – Oléron – La Rochelle – Rochefort – NCA – Jonzac).
Prochainement, 1^{er} Meeting Maîtres à Rochefort le 12 février 2022.
- Natation Estivale : On remarque une défection de certains clubs : Aulnay absent et Surgères partiellement.
- Les Clubs doivent impérativement faire remonter le Compte-rendu de leur AG, ainsi que leur budget au Comité Départemental
- Water-Polo : Nous avons deux clubs qui évoluent en « National » sur les quatre clubs de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Les classements se sont arrêtés en mars et par conséquent ne reflètent pas le niveau des clubs.
- Formations : un état des lieux est présenté.
- Eau libre : cf compte- rendu de Madame Vigouroux. On remarque que cinq clubs développent cette activité dans le département : Saintes, Rochefort, La Rochelle, Jonzac, Saint Jean d'Angély.
Créer une étape Eau Libre sous le même format que les OSEZ.
- Les officiels
11 Pass'officiels, 31 Chronos 2021-2022 formés, 14 officiel C, 62 officiel B (37 à jour recyclés), 1 juge, 1 starter
- Monsieur Jean-Marc Landais est invité par le CD17 pour assurer le recyclage des juges arbitre du département le 5/2/2022 à Rochefort.
- Récompenses proposées pour l'AG :

Formation BF 1 : Hamaz Lisa CNS , Jean Loanne CNS , Rainaud Julien CNSS

Natation Estivale : Castillo Lucie CNSS, Bernard Tom CNSS, Doridot Line CNSS

Eau libre : Jacaud Noa CNS, Massonneau Jules RNC

Natation Course : Thirouard Audric CR , Prou Christophe CR, Grabkoviak Luka CR, Herbrecht Benjamin CR, Flahaut Tom CR, Saulnier Gabriel RNC, Duclap Aurélien RNC, Cerruto Maël NCA, Richard Tom CNS, Jacaud Noa CNS, Biesse Lorine CNS, Codognet Irène CR, Jaufrais-Bret Louna CR

On doit préparer l'avenir et laisser ces deux dernières années derrière nous.

La commission natation course a mis en place un collectif de nageurs (Jeunes 2 et 3 et Junior 1 selon une grille de temps établie par les la Commission Sportive)

Cette commission va rechercher un Meeting intéressant pour organiser un déplacement pour ce collectif.

- Budget :

Il n'y a eu que deux compétitions réalisées au mois d'octobre sur la saison 2020-2021

En raison de la crise sanitaire, le Comité directeur a décidé de ne pas envoyer les factures, ce qui représente une ristourne globale de 938 euros aux clubs.

Jonzac s'est vu remettre une aide exceptionnelle de 500 € lors de l'Assemblée Générale du CD17 à Jonzac pour les soutenir en raison des difficultés financières.

Lors de l'AG, une augmentation des engagements à compter du 1er septembre 2022 sera proposée :

- 0,50 cts par engagement : soit 2,50 euros l'épreuve (individuel et relais)
- 5 euros pour l'engagement d'une équipe : soit 15 euros par équipe
- 40 euros pour défaut d'officiel : soit 50 euros par réunion (demi-journée)
- Ces augmentations souhaitées par le Trésorier en raison de la diminution des aides de la Ligue, le Comité Directeur émet un avis favorable.

L'année sportive passant en année civile, le Trésorier propose de passer la comptabilité également en année civile. 5 avis favorables du Comité Directeur également)

Les labellisations ont été reconduites pour l'année 2022, deux clubs supplémentaires ont obtenu un label : Royan et Saintes

Compétition du 19/06/2022 : Le club de Pons n'étant toujours pas affilié et ne souhaitant pas s'affilier avant le mois de mai, la compétition sera organisée par le CASH à Montlieu La Garde, malgré la décision de la Commission Sportive à laquelle participait tous les entraîneurs.

Fin de la séance 21H30.

Le Président Jimmy PERSIGANT

